



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUN 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt trois juin, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 17 juin 2025.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOUANGONOU, M. Christian BRICKX, Mme Laurencé RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Farid KACHOUR

Mme Marie-Claude HUART (donne procuration à Mme Maria PINTO), M. Karim BENMISSI (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

Mme Sophie GERARD a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2024 RELATIF AU BUDGET ANNEXE PARKING SOUTERRAIN

#### *Sur proposition de Jean ARSLAN.*

Le compte de gestion de Monsieur le comptable public établi pour l'exercice 2024, donne le résultat des opérations effectuées par le comptable, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Le comptable public affirme, sous les peines de droit, que les recettes et les dépenses, portées dans ses comptes, sont sans exception toutes celles qui ont été faites pour le budget annexe « parking souterrain ».

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2121-31,

DEL2025\_06\_120

Vu le budget annexe « parking souterrain »,

Considérant qu'il y a lieu de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Considérant qu'aucun mouvement de dépenses ou de recettes n'a été enregistré sur le budget annexe « parking souterrain » au cours de l'année concernée,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

De déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :  
34 POUR**

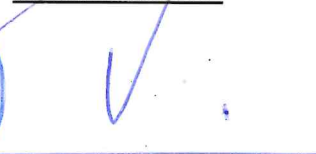
*M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOUANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU*

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Sophie GERARD**



Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig - 93100 Montreuil-sous-Bois.

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 01 JUIL. 2025  
Au Représentant de l'Etat 01 JUIL. 2025  
Publié le 01 JUIL. 2025  
Montfermeil, le  
Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

